

Compte rendu du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du 6 juin 1991

*Adopté au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
du 17 Octobre 1991*

Les décisions

Le CEVU a approuvé les projets suivants :

- licence de sciences et technologies de l'éducation
- licence technologique d'économie et de gestion
- licence d'enseignement, professorat des écoles
- licence de sciences physiques
- transformation de la filière productique en diplôme d'ingénieur
- institut d'ingénierie en génie électrique (IUP)
- institut d'ingénierie en bâtiment, gestion de l'espace, informatique (IUP)
- formation d'ingénieurs en gestion industrielle ("Decomps")
- formation d'ingénieurs en mécanique ("Decomps")
- diplôme d'université : DETS concepteurs de matériel ferroviaire
- diplôme d'université : diplôme européen d'études technologiques (DETE)
- aménagement de 2 amphis et production de cassettes vidéo pour les étudiants handicapés
- co-délivrance d'un diplôme d'université en langues.

Projet : licence et maîtrise de technologie de l'éducation

Après approbation à l'unanimité du compte rendu du précédent conseil du CEVU, M. Richard Dorobisz présente ce projet qui correspond au schéma type exigé par le ministère (détails : voir document de 10 pages envoyé à chaque conseiller ; modifier les titres de MM. Lejeune et Grammont).

Le conseil adopte ce projet à l'unanimité.

Projet : licence technologique d'économie et de gestion

M. Desprez, rapporteur (voir document de 10 pages), en présente les objectifs :

- former des professeurs d'économie et gestion, car actuellement aucune licence ne prépare exactement au CAPET de cette spécialité. D'ailleurs seule l'université de Valenciennes assure la préparation à ce CAPET pour les deux académies d'Amiens et de Lille.
- former des professionnels pour les entreprises.

On notera que cette licence sera le premier diplôme national à bac + 3 dans le domaine commercial (pour ceux qui auront suivi l'option "économie et gestion commerciale").

Le conseil adopte ce projet à l'unanimité.

Projet : licence d'enseignement, professorat des écoles

Ce projet, présenté par 4 instituts de l'université (ILLA, ISTV, ISJEG et IFOREP) est adapté au professorat des écoles, précise M. Pierre Tison (voir document de 56 pages).

Sachant que les écoles normales nationales d'apprentissage recrutent 1/3 au moins de leurs effectifs parmi les titulaires des DUT, BTS, que le recrutement se fait désormais au niveau licence, qu'il n'est pas facile d'obtenir une licence après un DUT-BTS, que certaines académies sont déficitaires en professeurs des écoles, le MEN est prêt à "accepter vite" de nouvelles licences à spectre élargi (niveau d'une licence disciplinaire + formation complémentaire).

Le projet sera modifié pour tenir compte des informations nouvelles provenant du MEN. Il concernera une vingtaine d'étudiants par dominante ; il faudra préciser (uniquement pour l'information interne à l'université) les enseignements qui sont communs aux licences "disciplinaires" ; il conviendra de demander des moyens nécessaires (à chiffrer).

Ce projet est adopté à l'unanimité.

Projet : licence de sciences physiques

Le projet (voir document de 3 pages), présenté par M. René Soenen, a pour objectif de diversifier les seconds cycles de l'ISTV et de former plus de professeurs pour l'académie. L'ouverture est prévue pour octobre 1992.

Adopté à l'unanimité.

Transformation de la filière productique en diplôme d'ingénieurs

Le contrat d'établissement, signé l'an dernier, comprenait la transformation de la filière productique (MST + DESS) de l'ISTV en diplôme d'ingénieur en génie industriel et productique (IGIP).

Le projet IGIP présentant des "intersections non nulles" avec le diplôme de l'ENSIMEV, précise le rapporteur R. Soenen, la commission des titres d'ingénieur, alertée par M. Flamme, a demandé des modifications du projet IGIP.

M. Soenen, bien qu'en désaccord sur la notion de concurrence entre les 2 diplômes et après concertation avec le directeur de l'ENSI, présente le nouveau projet IGIP :

- l'option conception mécanique assistée par ordinateur ne figure plus dans le projet ;

- la référence aux élèves des classes préparatoires, pour l'admission, est supprimée ; le recrutement se fera à 70 % au niveau DEUG et à 30 % au niveau DUT (BTS à titre très exceptionnel).

Le projet IGIP est adopté à l'unanimité.

Projet de diplôme d'ingénieur en gestion industrielle (Decomps)

Ce projet (une trentaine de pages) présenté par M. René Soenen concerne un diplôme d'ingénieur en gestion industrielle par la formation continue (Decomps) pour des DUT et BTS ayant 5 années d'activités professionnelles. Le partenaire est le groupe USINOR-SACILOR. Il n'est pas prévu de formation initiale.

Ce projet est adopté à l'unanimité.

Projet de diplôme d'ingénieur en mécanique (Decomps)

L'université vient d'être habilitée à délivrer un diplôme d'ingénieur en mécanique (2 options : production ; maintenance) en formation continue pour des DUT et BTS ayant 5 années d'activités professionnelle (partenaire : l'union des industriels métallurgiques du Nord Pas-de-Calais).

Le projet présenté par M. Claude Tournier concerne le volet "formation initiale" du diplôme d'ingénierie en mécanique (5 ans pour des titulaires du bac). Ce projet a déjà été adopté par le CEVU. La commission du titre a demandé que le programme passe de 2700 à 3000H (les ajouts concernent les bases scientifiques et l'économie internationale). Cette formation devrait ouvrir à la rentrée de cette année.

Cette modification est approuvée à l'unanimité.

Projet de création d'une IUP : ingénierie en génie électrique

M. Jean Claude Angué présente le projet de création d'un institut universitaire d'enseignement et de recherche à finalité professionnelle : "institut d'ingénierie en génie électrique". 2 options automatisation intégrée des processus ; électronique et traitement du signal. Trois ans d'études ; recrutement après la 1ère année du DEUG. Objectifs : formation de cadres de niveau ingénieurs.

Le ministère souhaite que :

- cet IUP démarre dès cette rentrée et que le nombre d'heures de formation soit diminué et passe à 500 H/an + projet + langue vivante ;
- l'on étudie la possibilité de délivrer une licence et maîtrise à l'issue de la 2ème et de la 3ème année.

Le projet est adopté à l'unanimité.

Projet de création d'un IUP : institut d'ingénierie en bâtiment,

gestion de l'espace et informatique

M. Nortier, président de l'ISTV, présente ce projet qui consiste à former des cadres "interfaces" entre les différentes branches du bâtiment, profil qui n'existe pas actuellement.

Le projet est adopté à l'unanimité.

Projet de création d'un DETS concepteurs de véhicules ferroviaires

M. Defrenne présente ce projet de diplôme d'université, post DUT-BTS, par alternance (19 mois dont 1 an en entreprise). Les partenaires industriels sont ANF-Bombardier, GEC ALSTHOM, De Dietrich etc... La formation sera financée, soit dans le cadre des contrats de qualification, soit par les entreprises dans le cadre du 1%. (M. Régnier regrette que le conseil de gestion de la formation continue n'ait pas été informé).

Le projet est adopté à l'unanimité.

Projet de création d'un diplôme européen d'études technologiques

Le projet présenté par M. René Cavel est l'aboutissement de plusieurs années de coopération entre l'IUT, le Polytechnic de Coventry et la Fachhochschule d'Osnabrück. Ce projet de diplôme, post DUT, modulaire, s'appuiera sur les ressources des DETS de l'IUT (CFAO, AMI, FSTC) et sur le DEMI. Cette formation est un programme intégré ERASMUS, accueillera 25 étudiants français au maximum souhaitant passer 1 an à l'étranger pour améliorer leurs qualifications professionnelles et linguistiques.

Le projet est adopté à l'unanimité.

Projet pour étudiants handicapés

L'université de Valenciennes souhaite présenter aux "Assises 91 pour l'intégration des handicapés", le projet d'aménager deux amphithéâtres (ceux utilisés par les étudiants de 1ère année de DEUG droit et de DEUG sciences) afin de pouvoir enregistrer les cours (images, sons, sous-titrage), avec l'accord des enseignants. Les cassettes seraient visualisées par les étudiants handicapés dans une salle de la B.U. Elles seraient également à la disposition de tous les étudiants. Le coût de l'opération (hors cassettes et hors frais de personnel) est estimé à environ 200.000 F. Des subventions diverses et des participations des entreprises seront sollicitées.

Le projet est adopté à l'unanimité, moins une abstention.

Projet de co-délivrance d'un DU en langue

Le CEPPES assure des formations aux langues étrangères en formation continue. Les stagiaires ne reçoivent qu'une attestation de stage lorsqu'ils se soumettent à un contrôle des connaissances. Dans l'attente de la création par l'UVHC d'un diplôme d'université, le CEPPES propose que l'on puisse co-délivrer le DU "capacité en langue" de l'université de Lille III, après convention entre les 2 universités.

Le projet de co-délivrance est approuvé à l'unanimité.

Divers

- Mme Givais se demande s'il y aura des créations de poste AI/TOS pour les formations nouvelles ?
- Chaque structure devra évaluer les besoins supplémentaires nécessaires pour la mise en place des nouvelles formations.
- M. Michel Bourton aurait souhaité évoquer avec M. Charly Barbieux (mais ce dernier est absent) le projet de convention avec Tertia 3000 : il a pour objet l'examen des "étudiants" (250 à 300) de cet organisme consulaire par le service public de médecine préventive.

Etaient présents :

Personnalités extérieures : Mme Chabbert

Collège A : MM. Defrenne, Torguet

Collège B : MM. Delhaise, Dorobisz, Machelart, Morel, Régnier

Collège usagers : MM. Bailleux, Monchy

Ont donné pouvoir : MM. Askovic et Horling à M. Defrenne ; M. Rouvaen à M. Torguet ; M. Edmond à M. Bailleux ; M. E. Leroy à M. Dorobisz.

Membres de droit : le secrétaire général

Invités : Mme Daum, Melles Plaisant, Nison, MM Barbieux, Défossez, Tison, Déprez, Cavel, Michel Bury.